

économie sociale et solidaire

Plan d'actions

37 actions pour **37** communes

2012
2014

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBaine



SOMMAIRE

Introduction	p. 4
AXE 1 : ACCOMPAGNER les initiatives économiques et solidaires :	
création, développement, pérennisation	p. 8
Orientation 1 : Favoriser l'émergence d'initiatives et de projets innovants, créateurs d'emplois et de richesses économiques et sociales	p. 10
• Objectif 1 : soutenir l'innovation sociale et la Recherche & Développement	p. 11
• Objectif 2 : contribuer à l'émergence et à l'accompagnement de projets	p. 12
Orientation 2 : Soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires	p. 13
• Objectif 3 : accueillir, informer, orienter et accompagner les porteurs de projets ...	p. 14
• Objectif 4 : soutenir les dispositifs d'accompagnement relevant de l'ESS, écoles de la coopération	p. 15
Orientation 3 : Soutenir le développement et la pérennité des entreprises sociales et solidaires	p. 16
• Objectif 5 : Répondre aux besoins d'hébergement des entreprises	p. 17
• Objectif 6 : Soutenir l'ESS par la commande publique	p. 18
• Objectif 7 : Renforcer les outils de financements des entreprises sociales et solidaires	p. 19
AXE 2 : ANIMER la dynamique en s'adressant à une grande variété d'acteurs	p. 20
Orientation 4 : Mettre en place le pilotage et l'animation territoriale du Plan d'actions de l'ESS	p. 22
• Objectif 8 : Organiser le pilotage, la gouvernance partagée du Plan d'actions	p. 23
• Objectif 9 : Se doter des moyens adéquats pour mettre en place une animation territoriale ambitieuse	p. 24
• Objectif 10 : Accompagner les communes dans leurs actions de proximité tournées vers l'ESS	p. 25
• Objectif 11 : Développer les échanges d'expériences	p. 26
Orientation 5 : Engager un plan territorial de communication et de sensibilisation	p. 27
• Objectif 12 : Contribuer à améliorer l'événementiel et déployer des outils de communication	p. 28
• Objectif 13 : S'investir dans la sensibilisation et la formation	p. 29
Orientation 6 : Faciliter le décloisonnement de l'ESS	p. 30
• Objectif 14 : Aider au co-apprentissage et au développement des coopérations avec l'économie classique	p. 31



ÉDITORIAL

Pierre Cohen

Président de la communauté urbaine
Toulouse Métropole

Bâtie sur des valeurs de partage, l'Économie sociale et solidaire est une économie de proximité, au service d'un autre mode de développement, qui crée du lien social et répond à des besoins sociétaux non couverts sur le territoire.

Avec comme ambition première de mettre l'Homme au cœur des projets, elle emploie 2,3 millions de personnes en France et continue de recruter malgré la crise !

À l'échelle de Toulouse Métropole – portée par des associations, des coopératives, des mutuelles ou des fondations - cette économie représente 3000 établissements et emploient plus de 30 000 salariés.

Un diagnostic territorial a permis de dégager des priorités qui se formalisent aujourd'hui dans notre plan d'actions 2012-2014 : « 37 actions pour 37 communes ».

Grâce à ce dispositif, l'Économie sociale et solidaire est appelée à se développer, à assurer la diversification du tissu économique de notre métropole et à devenir un des leviers importants de notre croissance.

Toulouse Métropole a récemment été classée première par le Baromètre de l'entreprenariat social des territoires « BEST », pour sa politique en faveur des entreprises sociales et pour ses dispositifs d'animation territoriale.

Conscient que cette économie est un secteur d'avenir, doté d'avantages en matière de production, de redistribution et de créations d'emplois non délocalisables, le Gouvernement a créé un ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire. Dès le premier trimestre 2013, il proposera un cadre législatif propre à asseoir une visibilité et une stabilité juridique à ce secteur.

Parce que l'économie de demain passe par l'échange et le partage, nous relayons largement, à Toulouse, cette nouvelle dynamique, en animant le réseau territorial et en accompagnant la création, la croissance et la pérennisation des initiatives économiques solidaires.

Désireuse de promouvoir les activités économiques, respectueuses des personnes et de l'environnement sur son territoire, la communauté urbaine Toulouse Métropole s'est dotée d'un plan d'actions pour le développement de l'Économie sociale et solidaire. Fort de trente-sept actions, celui-ci s'étale de 2012 à 2014.

L'Économie sociale et solidaire (ESS) en France, une réalité en mouvement

Une définition

« L'Économie sociale et solidaire est porteuse d'une forme d'entreprendre fondée sur des groupements de personnes (coopératives, mutuelles, associations, entreprises d'insertion par l'activité économique) et non pas sur des entreprises fondées uniquement sur l'acquisition de capitaux.

Ce mode d'entreprendre se concrétise par des entreprises et initiatives émanant de personnes, physiques ou morales, il a pour finalité de répondre aux besoins des territoires de manière durable et inclusive, en associant toute les parties prenantes. En ce sens par leurs pratiques innovantes, elles poussent l'ensemble de la société vers une démarche de progrès sur les questions d'utilité sociale, de gouvernance partagée et d'environnement. Les entreprises et initiatives sociales et solidaires ont une fonction sociale de formation et d'éducation à la coopération économique et doivent pouvoir exercer ce rôle de manière plus importante avec l'appui des pouvoirs publics. En sommes elles catalysent des changements sociétaux profonds.

Ces entreprises reposent sur les principes suivants :

- Primauté de la personne humaine sur le Capital,
- Propriété collective, fondée entre autre sur l'impartageabilité des réserves,
- Liberté d'adhésion,
- Démocratie dans la gouvernance : « une personne, une voix »,
- Double qualité des membres à la fois producteurs et bénéficiaires du service rendu ou du bien produit,

■ Règles d'affectation des résultats reposant sur la « non lucrativité » ou la « lucrativité limitée » posant ainsi de façon différente les modalités de leur répartition.

NB : définition conçue par les participants au diagnostic collaboratif initié par la CU.

Une réalité économique

En 2010, l'ESS emploie 2,35 millions de personnes, soit exactement un emploi privé sur huit. Ceux-ci se répartissent pour 1,8 million dans les associations, 321 000 dans les coopératives, 148 000 dans les mutuelles et 67 000 dans les fondations.⁽¹⁾

De 2000 à 2010, l'ESS a permis la création de 440 000 emplois - soit une hausse de 23% quand le secteur privé affiche une hausse de 10%. Les économistes en conviennent : l'emploi dans ces activités résiste mieux à la crise économique.

L'Économie sociale et solidaire dans Toulouse Métropole, une réalité en développement

Une compétence nouvelle

Avant même de se doter d'une délégation économie sociale et solidaire à proprement parler, le Grand Toulouse - ancienne appellation de l'aire territoriale - soutenait les structures de l'ESS, via la cohésion sociale. En 2009, le passage en communauté urbaine constitue l'acte de naissance d'une délégation ESS dépendante de la commission développement économique et emploi. S'en suivra la création d'un poste de chargé de mission ESS rattaché au Développement économique, emploi et rayonnement international (DEERI).

Un secteur en plein essor⁽²⁾

Sur le territoire de Toulouse Métropole, on recense 3 000 établissements où sont salariées 30 000 personnes. Soit 10,7% des établissements (12,6% de ceux du privé) et 8,1% des salariés (13% de ceux du privé). À noter que 76,5% des ESS de la métropole sont situés dans la ville centre, à savoir Toulouse. Depuis 2002, l'ESS affiche une croissance nette de 4% l'an.



Structures et représentativité⁽³⁾

Ces 3000 établissements sont des associations (86,6 %), des coopératives (9,6 %), des mutuelles (3,5 %) et les fondations (0,3 %). En termes de répartition salariale, il n'est pas étonnant de constater que le secteur associatif avec 80,4 % constitue le premier employeur.

Pour ce qui est de la taille, près de la moitié des établissements fonctionnent avec un ou deux salariés (46,9 %) et plus d'un quart (29,6 %) ont entre 3 et 9 salariés. À l'autre bout de l'échelle, seuls 5 % des établissements comprennent 50 salariés et plus. Ramenée à l'échelle des établissements ESS de Midi-Pyrénées, la part des établissements de Toulouse Métropole représente 68 % de ceux de la Haute-Garonne et 25,7 % de ceux de la région. Sur le plan de l'emploi, la part des salariés ESS du territoire toulousain équivaut à 73,2 % des salariés ESS de la région et 27,8 % de ceux qui travaillent dans le département.

Un plan de 37 actions pour mieux booster l'Économie sociale et solidaire

D'après le premier Baromètre de l'entrepreneuriat social des territoires (Best), initié par CMN Partners, architectes de projets spécialisés dans des missions de développement territorial, accompagné par un Comité scientifique d'experts du secteur⁽⁴⁾, Toulouse Métropole est l'aire urbaine où les ambitions et les orientations pour l'avenir des politiques de la ville en faveur de l'entrepreneuriat social semblent les plus reconnues et les plus affirmées.



Diagnostic

La communauté urbaine – adhérente du Réseau des territoires de l'économie solidaire⁽⁵⁾ – souhaite donc s'engager dans une politique plus ambitieuse. Pour cela, elle a lancé « un diagnostic territorial collaboratif de l'ESS », où 250 participants, composés d'entrepreneurs, de responsables associatifs, d'élus et techniciens des communes de Toulouse métropole qui ont travaillé durant 6 mois, de janvier à juillet 2011 grâce à l'animation du cabinet 2iS, ont planché en vue d'établir un état des lieux et des préconisations. Un comité de pilotage⁽⁶⁾ représentant les têtes de réseaux de l'ESS, les financeurs solidaires, les partenaires institutionnels et les élus et techniciens de Toulouse Métropole est chargé du suivi de ce plan de « 37 actions pour 37 communes ».

Deux axes majeurs

Deux axes majeurs constituent la base de ces actions : « Animer » les dynamiques et l'organisation de cette économie, et « Accompagner » la création, le développement et la pérennisation des initiatives économiques et solidaires.

Ce plan comprend six orientations composées de quatorze objectifs d'où découlent 37 actions que nous vous proposons de découvrir.

(1) Sources ACOSST-STAT n°128, juin 2011.

(2 et 3) source Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), 2009.

(4) Groupe Archer, groupe Ares, Mouvement des entrepreneurs sociaux, Ashoka, Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, Vinci, Impact economy, CMN Partners, Corace.

(5) Au 31/05/2012, le réseau comptait 85 collectivités territoriales adhérentes.

(6) Têtes de réseaux de l'ESS (MOUVES, CRESS MP, URSCOP, UREI, FNARS, COORACE, CNLRQ, COUAC, CPCIA M.-P., Adepes), financeurs solidaires (Finansol, MPA, léS), partenaires institutionnels (Caisse des dépôts, Ville de Toulouse), élus et techniciens de Toulouse Métropole (Développement économique et emploi, Développement durable et environnement, Cohésion sociale et Politique de la ville).



© auremar - Fotolia.com

axe 1

“ ACCOMPAGNER
les initiatives économiques
et solidaires : création,
développement, pérennisation.

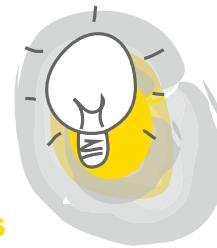
Trois orientations, sept objectifs et dix-neuf actions pour accroître le dynamisme économique de l'Économie sociale et solidaire sur le territoire de Toulouse Métropole.

Il convient d'accompagner au mieux les porteurs de projet et les entrepreneurs en leur permettant de s'appuyer sur des conseils d'expertise et des financements en adéquation avec le développement de leur activité. De même que ceux-ci doivent disposer d'espaces propres à l'éclosion de leur créativité.



Orientation 1

« Favoriser l'émergence d'initiatives et de projets innovants, créateurs d'emplois et de richesses économiques et sociales ».



Le dynamisme constitue la richesse de l'Économie sociale et solidaire. Par leur esprit d'initiative et leur créativité, ses acteurs contribuent sans cesse à satisfaire et répondre aux besoins des habitants, tout en incitant ces derniers à repenser leurs pratiques de consommation et leur perception du vivre ensemble.

Pour amplifier et encourager cette dynamique, Toulouse Métropole entend valoriser l'innovation sociale. Mais qu'est-ce au juste ? « L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service. »⁽¹⁾

Il s'agit d'apporter à l'innovation sociale un soutien logistique, technique et financier, notamment en soutenant les initiatives émergentes et en proposant des outils adaptés pour faciliter leur accès à la recherche et au développement.

Cette orientation se décline donc au travers de deux objectifs :

- soutenir l'innovation sociale et la Recherche & Développement,
- contribuer à l'émergence et à l'accompagnement de projets.



Pilotage Direction Recherche, Innovation et Filières,
Alexandra VELAND, Chargée de projet ESS,
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr

(1) Selon la définition du groupe de travail « Innovation sociale » du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

AXE 1 - Orientation 1

L'objectif 1

« soutenir l'innovation sociale et la Recherche & Développement », comprend deux actions :

- créer un appel à projets « Innovation sociale » pour susciter des réponses de proximité, à des besoins sociaux émergents qui soient viables économiquement,
- étudier la faisabilité de créer un incubateur dédié à l'innovation sociale.

À partir de thématiques répondant à des besoins de territoires – exemple : créer du lien social sur un quartier en travaillant sur la problématique de son accessibilité ou encore sur la façon de résoudre son insalubrité – il est demandé aux acteurs de faire preuve de créativité et d'imagination pour apporter des réponses simples et efficaces qui ne soient pas uniquement de l'ordre technologique.

En cela, l'innovation sociale constitue l'outil efficace par sa capacité à répondre aux besoins sociaux croissants, à inspirer de nouvelles politiques publiques basées sur une approche plus sociale, à moderniser les services publics en co-construisant les réponses avec les usagers et à décloisonner l'économie sociale de l'économie classique.

Le soutien à l'innovation sociale passe par la faisabilité de créer un incubateur. Cette « fabrique à initiatives »⁽¹⁾ faciliterait l'émergence d'entreprises innovantes en phase avec les problématiques territoriales, tout en leur assurant une reconnaissance et une promotion dans l'élaboration de nouveaux modèles d'intérêt collectif.

(1) Concept initié par l'AVISE afin « de faire émerger et développer des entreprises viables et pérennes, en mettant en relation sur un territoire, l'ensemble des ressources et outils pouvant être mobilisés pour concrétiser un projet d'entreprise sociale ».

www.avise.org/spip.php?article1198



AXE 1 - Orientation 1



L'objectif 2

« contribuer à l'émergence et à l'accompagnement de projets », comprend deux actions :

- soutenir les initiatives de développement et d'essaimage de projets par la veille et l'analyse des besoins,
- proposer une aide à l'étude de faisabilité pour les projets structurants.

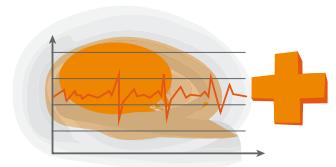
Repérer les talents et les accompagner. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent identifier les besoins prioritaires de produits ou de services sur le territoire en vue d'y apporter des réponses innovantes. D'où l'importance de donner aux porteurs de projets à caractère innovant et potentiellement structurant les moyens d'étudier la faisabilité de leurs projets.

Mais qu'entend-t-on par projets structurants ? Le « co-working » pour les entrepreneurs sociaux - un lieu où les entrepreneurs se retrouvent dans un espace ouvert pour favoriser la coopération et la créativité - est à ce titre un exemple symbole de cette dynamique. Certes, il ne s'agit là que de la première étape d'une démarche de création de projet économique, mais ils peuvent compter sur le soutien de la communauté urbaine aussi bien par la participation à la réflexion autour du projet que financièrement.

L'ESS et Toulouse Métropole ont tout intérêt à s'engager de la sorte. Et ce pour trois raisons : cela entraînera une augmentation de l'activité économique des entreprises de l'ESS, une augmentation des emplois et une amélioration de la qualité de vie des habitants par les nouveaux produits et services proposés.

Orientation 2

« Soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires. »



Enracinées dans le territoire avec une plus-value sociale, tout en respectant l'environnement, les activités relevant de l'Économie sociale et solidaire représentent un enjeu majeur du développement économique que Toulouse Métropole souhaite encourager et développer.

D'où le pari d'appuyer, de façon directe ou indirecte, les différentes structures de l'ESS, tant par l'accompagnement, la formation, l'aide logistique que le financement. Et de déte-
cter celles fragilisées par la crise économique et la baisse des financements publics, en vue de les sauvegarder.

Cette orientation se décline donc au travers deux objectifs :

- accueillir, informer, orienter et accompagner les porteurs de projet,
- soutenir les dispositifs d'accompagnement relevant de l'ESS, écoles de la coopération.



AXE 1 - Orientation 2

L'objectif 3

« accueillir, informer, orienter et accompagner les porteurs de projets », comprend une action :

- déléguer cette fonction à une ou des structure(s) ciblée(s) et pertinente(s).

De l'idée de départ à la réalisation finale, un projet doit pouvoir s'appuyer sur des dispositifs et des outils logistiques et financiers : coopératives d'activités et d'emplois, finance solidaire par le capital-risque solidaire et obtention de prêt d'honneur.

Outre ces réponses concrètes, il convient donc de définir la meilleure structure d'accompagnement pour répondre à la demande. Toulouse Métropole s'engage à mettre en place un dispositif complet (ateliers collectifs et individuels pour appréhender la gestion, mise en relation avec les financeurs solidaires et intégration aux pépinières d'entreprises ou aux espaces de partages de savoirs et de compétences, etc.) qui permettra d'accueillir, d'informer et d'orienter et d'accompagner les porteurs de projets.

Si ledit dispositif n'a pas encore d'appellation officielle, il s'adressera en particulier à ceux éloignés de la démarche entrepreneuriale et peu au fait de l'ESS.



CPCA M.-P.,
Michel MONTAGNE,
Délégué régional,
michel.montagne@cPCA.asso.fr

AXE 1 - Orientation 2

L'objectif 4

« soutenir les dispositifs d'accompagnement relevant de l'ESS, écoles de la coopération », comprend trois actions :

- CAE, soutenir de façon significative les coopératives d'activités et d'emplois,
- favoriser le développement des SCOP et des SCIC,
- renforcer le soutien au DLA afin d'élargir le dispositif à l'ensemble des communes de Toulouse Métropole.

Accompagner la création d'activité, les projets mixtes, mener des actions de communication et de sensibilisation et susciter l'esprit coopératif...

Pour atteindre ces objectifs, Toulouse Métropole soutiendra de façon significative les coopératives d'activités et d'emplois, ces indispensables écoles de la coopération où les porteurs de projets peuvent se lancer et se développer dans un environnement sécurisant, notamment sur le plan financier.

Il en sera de même avec le développement et la promotion des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) au statut basé sur un partenariat public-privé pour développer des activités utiles au territoire, et les Sociétés coopératives de production (SCOP), partenaires historiques de l'ESS. Toulouse Métropole soutiendra l'élargissement à l'ensemble des communes de son territoire le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Objectif : aider, notamment par la professionnalisation de leurs cadres, toutes les coopératives, les structures d'insertion par l'activité économique et celles d'utilité sociale sous statut associatif.



CAE, Maison de l'initiative,
Monique DUFRESNE,
Gérante,
mi31@maisoninit.coop
et Coop'action,
Jean-Luc BEDEL, Gérant,
coopaction@coopaction.fr

SCOP et SCIC,
URSCOP M.-P.,
Muriel DECOUT, Directrice,
urmplr@scop.coop

CRP Consulting,
Diego EXPOSITO,
Coordinateur DLA
agglomération toulousaine,
d.exposito@crpconsulting.net



Orientation 3

« Soutenir le développement et la pérennité des entreprises sociales et solidaires ».



Faciliter l'installation des entreprises par le développement de concepts novateurs et créatifs en matière d'hébergement, soutenir l'Économie sociale et solidaire par la commande publique et doter les acteurs d'outils financiers performants se révèlent indispensables pour l'intégration à part entière de ce secteur dans le monde économique.

Ainsi, l'ESS et Toulouse Métropole espèrent : diversifier le tissu économique, développer les entreprises de ce champ et diffuser les valeurs et bonnes pratiques de l'ESS aux entreprises classiques.

Cette orientation se décline donc au travers trois objectifs :

- répondre aux besoins d'hébergement des entreprises,
- soutenir l'ESS par la commande publique,
- renforcer les outils de financements des entreprises sociales et solidaires.

AXE 1 - Orientation 3

L'objectif 5

« répondre aux besoins d'hébergement des entreprises », comprend trois actions :

- rendre accessible le dispositif des pépinières d'entreprise à l'ESS,
- étudier la faisabilité de l'implantation d'un espace de co-working pour entrepreneurs sociaux,
- prévoir des espaces dédiés à l'ESS dans les zones d'aménagement mixtes.

Disposant dans l'ensemble de ressources financières faibles et cherchant en priorité des locaux adaptés à la coopération et à la créativité, les entreprises de l'ESS sont confrontées au récurrent problème de leur hébergement. Aujourd'hui, des entreprises sociales et solidaires disposent de locaux dans la pépinière Très petite entreprise (TPE), l'une des six pépinières du territoire métropolitain, gérées par la société d'économie mixte Sémidias. Cette présence permet assurément de sensibiliser les acteurs « classiques » aux spécificités de l'ESS.

Toulouse Métropole envisage ainsi de poursuivre ce type d'expérience. Tout comme la rénovation d'un bâtiment dédié aux entreprises sociales et artisanales via le projet de création d'un espace de co-working au centre ville de Toulouse porté par l'association La Serre, est à l'étude. Un tel lieu représenterait un véritable espace collectif de travail et de création, à l'image de La Ruche, à Paris.

Enfin, prévoir des espaces dédiés à l'ESS dans les zones d'aménagement mixtes favoriserait son maillage sur le territoire, entraînerait une diversification du tissu économique et provoquerait une nouvelle dynamique dans la vie des quartiers. Des projets sont à l'étude notamment sur le quartier de Borderouge.

“

Pépinières de la CU, SEMIDIAS,
Stéphane DOUCE, Directeur,
stéphane.douce@semidias.fr

Espace de co-working La Serre,
Agnès GAINNEUX, Responsable,
contact@la-serre.org



L'objectif 6

« soutenir l'ESS par la commande publique »,

comprend cinq actions :

- former les techniciens chargés des marchés publics,
- créer une interface opérationnelle (groupe de techniciens CUGT) pour la commande publique responsable,
- renouveler annuellement l'adhésion au GAREM,
- généraliser les critères sociaux, d'insertion, environnementales, éthiques,
- cibler certains marchés publics pour un découpage comprenant de petits lots.

Soutenir l'Économie sociale et solidaire tout en s'inscrivant dans une démarche éthique de développement durable ? C'est tout l'enjeu pour Toulouse Métropole dans sa nouvelle approche des marchés publics.

La collectivité va augmenter ses aides à l'ESS par le biais de la commande publique. D'un côté, elle contribue au développement et à la consolidation des activités du secteur, de l'autre, elle s'engage dans le cycle vertueux de la commande solidaire et responsable. Pour atteindre cet objectif, Toulouse Métropole poursuit ses actions déjà engagées : rédaction d'un cahier des charges spécifique à l'ESS, augmentation du volume d'achats responsables et achats groupés auprès de prestataires aux démarches éthiques et environnementales, et facilitation de l'accès aux marchés aux petites structures.

Cet objectif s'intègre donc au projet « administration exemplaire » de consolidation et de mise en œuvre d'une politique d'achat responsable, développé dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan climat de la communauté urbaine de Toulouse Métropole.

“
Pilotage Direction
de la Commande Publique,
Catherine HUMBERT,
Directrice

L'objectif 7

« renforcer les outils de financements des entreprises sociales et solidaires », comprend trois actions :

- expérimenter avec Midi-Pyrénées Actives la mise en place d'outils financiers adaptés aux entreprises sociales et solidaires,
- soutenir la création de nouvelles SCIC et s'engager davantage dans celles existantes par l'achat de parts sociales,
- consolider le soutien aux structures et dispositifs de finance solidaire.

Pas de développement de l'Économie sociale et solidaire sans finance solidaire. Le renforcement des outils de financement, qui permettent aux citoyens épargnants, entreprises et fondations d'œuvrer pour la croissance de l'ESS, est impératif. Cela passe par un soutien accru à Midi-Pyrénées Actives (MPA).

Ce financeur solidaire propose des expertises et différents outils : Fonds d'apport associatif (FAA), Contrat d'apport associatif (CAA) et Midi-Pyrénées développement solidaire (MPDS). Toulouse Métropole devra encourager la création de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), et réaffirmera son soutien aux dispositifs de finance solidaire, à l'image d'Initiatives pour une économie solidaire (IES).

Depuis 1998, cette société anonyme coopérative de capital-risque solidaire en Midi-Pyrénées a financé plus de soixante entreprises solidaires. Comment ? En mobilisant plus de six cents citoyens de la région – dont plus de 40 % sur le territoire de la communauté urbaine – et près de quarante personnes morales, comme des banques, comités d'entreprises, etc. Résultat : plus de 400 emplois ont vu le jour dans la région, dont une large part dans l'agglomération toulousaine.

“
Midi-Pyrénées Actives,
Jean Eric FLORIN,
Directeur,
mp-actives@mp-actives.org

Pilotage Direction Recherche,
Innovation et Filières,
Alexandra VELAND,
Déléguée générale,
c.gazaniol@ies.coop
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr



axe 2

“ ANIMER la dynamique
en s'adressant à
une grande variété d'acteurs.

Trois orientations, sept objectifs et dix-huit actions pour accroître le dynamisme économique de l'Économie sociale et solidaire sur le territoire de Toulouse Métropole.

Le Plan d'actions concerne et implique différents acteurs locaux, décline un programme varié, mobilise plusieurs commissions et directions de Toulouse Métropole, et s'ouvre sur d'autres territoires et institutions. Il nécessite, d'une part, un pilotage fort, une animation de proximité et un dialogue permanent avec les acteurs locaux, et, d'autre part, la mise en place d'une stratégie et des outils de communication et de sensibilisation.



Orientation 4

« Mettre en place le pilotage et l'animation territoriale du Plan d'actions de l'ESS. »

En lien avec l'Agenda 21, le Plan d'actions collaboratif de l'Économie sociale et solidaire permet de mettre en œuvre l'un des volets du projet de territoire de la communauté urbaine. L'animation est une condition indispensable à sa réussite. Elle permettra de poursuivre la dynamique que la démarche de diagnostic a impulsée sur le territoire.



Cette orientation se décline donc au travers de quatre objectifs :

- organiser le pilotage, la gouvernance partagée du Plan d'actions,
- se doter des moyens adéquats pour mettre en place une animation territoriale ambitieuse,
- accompagner les communes dans leurs actions de proximité tournées vers l'ESS,
- développer les échanges d'expériences.

AXE 2 - Orientation 4

L'objectif 8

« *organiser le pilotage, la gouvernance partagée du Plan d'actions* », comprend quatre actions :

- mettre en place et coordonner des instances de pilotage,
- organiser la transversalité de l'ESS dans les autres politiques sectorielles et les services,
- favoriser la diffusion de l'ESS dans les autres politiques communautaires et communales,
- articuler la politique de l'ESS de la Métropole avec celle des partenaires institutionnels.

Pour bien conduire le projet collaboratif, la création d'instances ad hoc s'impose. Ainsi, le comité de pilotage – assuré par les élus et les techniciens de Toulouse Métropole – conduit un projet de développement de l'ESS sur le territoire, à partir d'objectifs communs et partagés. Il incombe désormais aux acteurs d'imprégnier la communauté urbaine d'une « culture ESS ».

Pour y parvenir, la Mission ESS de la direction du Développement économique emploi et rayonnement (DEERI) se donne comme objectif de mettre en place au moins un projet concret avec chacune des autres directions de Toulouse Métropole. La création de jardins de Cocagne sur l'agglomération en est un bon exemple.

Il importe également d'articuler la politique de l'ESS avec les actions de l'État, de la Caisse des dépôts et consignations, des conseils généraux et régionaux et des communautés d'agglomération voisines. Objectif : créer une dynamique collective, notamment par la signature de conventions.

“

Pilotage Direction Recherche, Innovation et Filières,
Alexandra VELAND, Chargée de projet ESS,
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr



AXE 2 - Orientation 4

L'objectif 9

« *se doter des moyens adéquats pour mettre en place une animation territoriale ambitieuse* », comprend deux actions :

- développer les moyens humains et techniques de Toulouse Métropole sur l'ESS,
- mobiliser les têtes de réseaux de l'ESS, en appui aux projets prioritaires de la collectivité sur la gestion de certains projets.

La mise en œuvre du Plan d'actions de l'Économie sociale et solidaire sous-entend la création d'une animation territoriale efficace. Celle-ci travaillera de concert avec les communes de l'agglomération et les acteurs de terrain.

Cette structure « guide » va développer plusieurs missions : coordination et interaction des acteurs au regard des objectifs communs, organisation de rencontres, circulation accrue de l'information, assistance technique, etc. Et se doter des moyens adéquats passe également par la délégation de gestion de certains projets aux têtes de réseaux de l'ESS. Ces dernières seront notamment chargées d'une mission d'animation à la fois ciblée sur le projet et ouverte sur le territoire.

“

Pilotage Direction Recherche, Innovation et Filières,
Alexandra VELAND, Chargée de projet ESS,
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr

AXE 2 - Orientation 4

L'objectif 10

« *accompagner les communes dans leurs actions de proximité tournées vers l'ESS* », comprend deux actions :

- organiser les échanges pour susciter des projets tournés vers l'ESS entre les communes, et favoriser le partenariat de proximité avec les acteurs locaux,
- accompagner les projets des communes.

Afin de répondre aux besoins de leur population et de développer des activités économiques innovantes et durables, les communes doivent s'emparer de l'Économie sociale et solidaire.

Cependant, celles-ci ne disposent pas toujours des ressources (connaissances, méthodes, moyens humains, etc.) pour mener à bien leurs projets. Que faire ? L'équipe de coordination de Toulouse Métropole se propose d'accompagner les communes en mettant tout son savoir-faire à leur service. Ainsi parées de connaissances et d'outils, elles sont plus à même de développer et de pérenniser les activités inhérentes à l'ESS.

Et poussées dans cette dynamique, les communes pourront également échanger et coopérer entre elles.

“

Pilotage Direction Recherche, Innovation et Filières,
Alexandra VELAND, Chargée de projet ESS,
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr



AXE 2 - Orientation 4

L'objectif 11

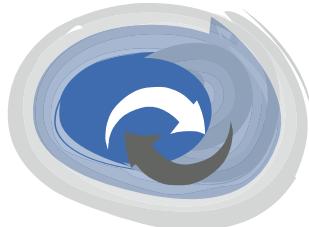
« développer les échanges d'expériences », comprend une action :

- développer les échanges entre Toulouse Métropole et d'autres territoires.

La confrontation des idées, l'émulation, les regards croisés d'expériences constituent l'essence même de l'Économie sociale et solidaire. Pour enrichir sa démarche et ses pratiques, Toulouse Métropole souhaite développer les échanges avec d'autres collectivités déjà au fait de l'ESS, notamment par des visites de ses agents et élus dans les communautés références (Nantes Métropole, Lille Métropole, Grand Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, région Basse-Normandie), en vue de s'imprégner d'une « culture ESS ».

La communauté urbaine compte donc s'appuyer sur les expériences du Réseau des Territoires de l'Économie Solidaire (RTES), réseau de 85 collectivités territoriales engagées dans l'ESS, dont Toulouse Métropole est adhérente.

RTES,
Anne Laure FEDERICI,
Déléguée générale,
alfederici@rtes.fr



Orientation 5

« Engager un plan territorial de communication et de sensibilisation »



Pour nombre d'acteurs, mais surtout pour le grand public, l'Économie sociale et solidaire est un concept flou, voire totalement étranger. D'où la nécessité de sensibiliser, former et communiquer de façon constante et innovante.

Il appartient aujourd'hui à Toulouse Métropole de redoubler d'efforts pour rendre plus visible et performant son plan territorial de communication et de sensibilisation. Il s'agit donc d'identifier aux yeux du public les acteurs de l'ESS – et leur utilité sociale et économique – et favoriser son intégration dans le réseau.

L'ESS doit susciter l'intérêt des médias sur sa forte valeur ajoutée sociale et environnementale, et sur sa capacité à se décloisonner pour mieux diffuser sa pensée.

Cette orientation se décline donc au travers de deux objectifs :

- contribuer à améliorer l'événementiel et déployer des outils de communication,
- s'investir dans la sensibilisation.



L'objectif 12

« contribuer à améliorer l'événementiel et déployer des outils de communication », comprend cinq actions :

- poursuivre le partenariat avec le Mois de l'ESS en y intégrant les événements de la Quinzaine de l'Économie solidaire et revoir leur organisation et articulation au regard du territoire de Toulouse Métropole,
- contribuer à l'organisation des événements et des manifestations autour de l'ESS et à leur mise en cohérence,
- intégrer l'ESS et ses acteurs plus fortement dans les événements organisés par la Toulouse Métropole ou dont la collectivité est partenaire,
- impliquer un maximum de vecteurs d'information, et notamment intégrer des informations sur l'ESS dans les supports de communication de Toulouse Métropole et des communes,
- mobiliser l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) pour mieux connaître l'ESS et ses évolutions sur le territoire de Toulouse Métropole, et mieux la valoriser.

Communiquer, c'est exister ! Au travers de différents événements, Toulouse Métropole valorise les initiatives économiques solidaires locales. Cette communication accrue passe par la mise en avant de cas concrets et de témoignages sur les valeurs et les bonnes pratiques. Mais aussi par des chiffres sur les performances de l'ESS, l'information sur l'entrepreneuriat social, l'accompagnement et la finance solidaire. Ces supports thématiques n'oublient pas le quotidien du grand public en mettant l'accent sur la consommation responsable et l'épargne solidaire.

Ces événements vont se poursuivre via des partenariats avec la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) et l'Agence de développement et de promotion de l'économie solidaire (ADEPES). Ainsi, au travers d'événements organisés par la communauté urbaine ou dont la collectivité est partenaire (Semaine du développement durable, Carrefour pour l'emploi, Creactiv', Salon des services à la personne, Salon entreprise Midi-Pyrénées, etc.), l'ESS et ses acteurs seront plus impliqués.



L'objectif 13

« s'investir dans la sensibilisation et la formation », comprend trois actions :

- proposer des modules de sensibilisation et de formation destinés aux élus et techniciens de Toulouse Métropole et des communes,
- soutenir les initiatives de sensibilisation des autres cibles (acteurs de l'ESS, acteurs de l'économie classique, étudiants et jeunes diplômés, grand public...),
- veiller à l'accessibilité de tous les publics.

La dynamique de l'Économie sociale et solidaire passe par une sensibilisation et une formation de l'ensemble des élus et des techniciens des collectivités.

Toulouse Métropole entend aussi soutenir les initiatives de sensibilisation des acteurs de l'ESS, de l'économie classique, les étudiants et jeunes diplômés ainsi que le citoyen lambda.

Toujours dans cette optique, la communauté urbaine a établi un partenariat avec le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) pour soutenir leurs actions de sensibilisation sur l'entrepreneuriat social.



Adepes,
Cindy JEANBLANC,
Déléguée générale,
cindy.jeanblanc@adepes.org

CRESS M.-P.,
Christian PILLIARD,
Coordonnateur,
cpillard@cress-midipyrenees.org

Pilotage Direction Recherche,
Innovation et Filières,
Alexandra VELAND,
Chargée de projet ESS,
alexandra.veland@toulouse-metropole.fr



Pilotage Direction
des Ressources Humaines,
Anne PUJOS,
Chef de service

MOUVES M.-P.,
Elsa BERNARD,
Coordinatrice régionale,
ebernard@mouves.org



Orientation 6

« Faciliter le décloisonnement de l'ESS »



Trop longtemps distants et hermétiques au monde économique dit classique, les acteurs de l'Économie sociale et solidaire optent à présent pour un décloisonnement de leur secteur.

Sur l'autre versant, les tenants de l'économie classique perçoivent et considèrent l'ESS comme un agent économique peu crédible et trop centrée sur des activités sociales, voire caritatives.

Avec la montée en puissance des discours et des pratiques écologiques et éthiques, on regarde sous un autre œil l'ESS.

À charge pour cette dernière de saisir cette évolution pour mieux pénétrer et influencer le monde classique de l'économie.

Cette orientation se décline donc à travers un objectif :

- aider au co-apprentissage et au développement des coopérations avec l'économie classique.

AXE 2 - Orientation 6

L'objectif 14

« aider au co-apprentissage et au développement des coopérations avec l'économie classique »,
comprend une action :

- soutenir les initiatives de rapprochement mutuel avec les représentants et les entreprises de l'économie classique.

L'Économie sociale et solidaire et le secteur de l'économie classique ont tout intérêt à travailler ensemble. Cela se fera par le développement de coopérations économiques par association de compétence, par le mécénat, par l'organisation de manifestations communes, la participation à des clubs d'entreprises et de dispositifs d'accompagnement, etc.

Enfin, en cherchant à se rapprocher du secteur classique, l'ESS défend et exporte ses valeurs et pratiques (achat responsable, épargne solidaire, etc.).



MOUVES M.-P.,
Elsa BERNARD,
Coordinatrice régionale,
ebernard@mouves.org

Membres du Comité de Pilotage

• Têtes de réseau de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire)

Le MOUVES, Mouvement des entrepreneurs sociaux, fédère et représente les entrepreneurs sociaux engagés dans la promotion et le développement de l'entrepreneuriat social. Les membres du Mouves partagent la conviction qu'ils ont un rôle et une responsabilité essentiels dans la construction d'un autre modèle de développement, plus solidaire, plus équitable, plus soutenable et dont l'entrepreneuriat social est un des premiers et principaux laboratoires.

www.mouves.org

Le COUAC, Collectif Urgence d'Acteurs Culturels, est un centre de rencontres, de ressources et de débats, fédérant des structures culturelles d'initiative indépendante implantées à Toulouse et en Région Midi-Pyrénées. Ses porteurs de projet s'organisent et s'auto-missionnent sur différentes thématiques pour réfléchir et agir sur la définition des politiques publiques, notamment culturelles.

<http://couac.org>

L'ADEPES, Agence de développement et de promotion de l'économie solidaire, est un réseau régional d'acteurs (Associations, Entreprises, Citoyens) qui promeuvent et mettent en pratique les valeurs de l'Économie Solidaire en relation avec les collectivités territoriales et les pouvoirs publics.

www.adepes.org

La CPCa M.-P., Conférence Permanente des Coordinations Associatives de Midi-Pyrénées, est née de la volonté des coordinations, de promouvoir la liberté d'association et la vie associative. Elle est aujourd'hui la voix du mouvement associatif organisé sur la région Midi-Pyrénées. Elle a pour buts :

- de représenter, valoriser, défendre le mouvement associatif dans sa diversité,
- d'informer, accompagner, coordonner les associations de la région.

www.ccpca.asso.fr

La CRESS M.-P., Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées, a pour but de rassembler, animer, promouvoir, défendre, développer, représenter et faire valoir l'identité et les intérêts de ses membres.

www.cress-midipyrenees.org

L'URSCOP M.-P., Union Régionale des Sociétés Coopératives de Production de Midi-Pyrénées, est un mouvement d'entreprises qui réunit les SCOP et les SCIC adhérentes. Elle représente et anime le réseau, elle appuie et conseille les coopératives adhérentes et elle accompagne à la création de nouvelles coopératives.

www.scopmidipyrenees.coop

• Têtes de réseau de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique)

Le CNLRQ, Comité National de Liaison des Régies de Quartiers, est un réseau des régies de quartier, associations loi 1901, qui regroupent, collectivités locales, logeurs sociaux et habitants du ou des quartiers qui composent son territoire. Ensemble, ils interviennent sur la gestion urbaine de cet espace géographique et social sur lequel se fonde son action.

www.cnlrq.org

Le COORACE M.-P. est une fédération au service de l'emploi, de l'insertion et du développement de territoires solidaires. Il regroupe des Structures d'Insertion par l'Activité Économique, et des Associations d'aide à domicile labellisées Proxim'Services. Il a pour objectifs prioritaires le développement des structures et la qualité du travail réalisé.

www.coorace.org

La FNARS M.-P., Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale de Midi-Pyrénées, regroupe des associations de solidarité et des organismes qui sont au service des plus démunis. La FNARS lutte contre les exclusions, promeut le travail social et ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social.

www.fnars.org/index.php/les-regions/midi-pyrenees



L'UREI M.-P., *Union Régionale des Entreprises d'Insertion de Midi-Pyrénées*, accueille, conseille et accompagne les futurs créateurs d'entreprises d'insertion. Implantée sur l'ensemble des territoires, sa connaissance fine du secteur et des acteurs ainsi que son expertise en montage de projet lui permet d'accompagner les porteurs de projet au plus près, tout au long du processus de création.

<http://www.cnei.org/>

• Acteurs de la finance solidaire

FINANSOL fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire.

www.finansol.org

IÉS, *Initiatives pour une économie Solidaire*, est une coopérative de financements dont le produit d'épargne est labellisé par Finansol. Au delà de la nécessaire viabilité économique des structures qu'elle soutient, elle les sélectionne selon un ensemble de critères : la création de nouveaux emplois durables, et destinés à des personnes peu qualifiées et en difficulté ; la fabrication d'un produit ou d'un service socialement utile, et une gouvernance d'entreprise socialement responsable dans une logique de développement local.

www.ies.coop

Midi-Pyrénées Actives (MPA). Ce financeur solidaire propose un accompagnement à la structuration financière des projets, à travers :

- des actions de conseil, d'expertise, de formation,
- des financements directs (prêts participatifs et apports associatifs, amorçage de projets) et des garanties bancaires

www.midipyreneesactives.org

La Caisse des Dépôts accompagne les politiques publiques nationales et territoriales. Elle apporte son soutien aux initiatives contribuant à l'insertion par l'activité économique et au développement de l'économie solidaire.

www.caissedesdepots.fr

dr.midi-pyrenees@caissedesdepots.fr



Accompagnement par **2is**

Retrouvez tout le programme sur :

www.toulouse-metropole.fr

www.lemois-ess.org - www.adepes.org